



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 20 mai 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

N94 du 20 mai 2020

Présents : Laurent DOLIAS, Pierre ESCLAFIT, Laurence LE BERRE, Emilie LETELLIER, Isabelle SOLTISIAK, Saâd ZIAN

Excusé : Camille DUBREUIL, Yan DUVIVIER, Adèle IZING,

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Reprise des activités
- Informations sur l'activité de l'été et financières
- Informations sur les chantiers de la CAF
- Prêt garantie par l'état
- Validation de la feuille de route du CN et calendrier décisionnel

Point information sur l'été

Nous sommes en attente des décisions du gouvernement pour l'activités des camps et séjours possibles cet été. Le protocole du 7 mai ne concerne que l'accueil sans hébergement. A priori annonces prévues pour le 2 juin. Tout le monde associatif maintient la pression pour avoir retour du ministère avant le 2 juin.

Nous avons demandé au ministère de considérer camp scout comme espace fermé familial. Donc avec des facilités concernant le protocole en limitant au maximum les interactions avec l'extérieur. Il semble que le ministère ait un regard plutôt favorable.

Reflexion du Cd en cas d'autorisation des séjours : il nous faut prévoir des scénarios complémentaires. Que faire si un cas de Coronavirus ? Comment on prend en charge si séjours doit se prolonger pour cause de quarantaine ? Travail avec l'EN pour proposer outils, type plateforme centrale avec des camps satellites dans un rayon donné (20/50/100 km ?)

Tous nos centres peuvent être espaces d'accueil. Nous pouvons avoir trois positions :

1. On vend gîtes et repas.
2. On propose activités complémentaires.



Scouts et laïques
www.eedf.fr



3. On organise des séjours.

Le ministère a entendu l'idée des séjours "buissonniers". Sans "cours formels" mais avec activités qui permettent la progression individuelle. Objectif serait alors d'accueillir des enfants extérieurs. Le Ministère dit qu'il aidera financièrement.

Informations financières

- ⑩ Point trésorerie au 30/04.
- ⑩ Evolution de trésorerie jusqu'au 31/12
- ⑩ Communications à l'association, rédaction d'un bilan des mesures prises depuis deux mois, une présentation des outils mis en place pour gérer la crise.

Nous demandons une aide exceptionnelle de l'état pour subventions structurelle liés aux circonstances. Les premiers retours font penser que l'Elysée n'en veut pas.

Concernant l'activité partielle, elle n'est valable que jusqu'à fin juin. On ne peut pas individualiser les retours à plein temps, c'est soit tout le monde soit stand by.

Feuille de route CN

Après discussion, le CD valide la proposition du groupe CN sur l'organisation.

Reprise d'activité et prêt garanti par l'état.

Il faut attendre les annonces gouvernementales avant de se positionner sur la reprise.

Il faudra un regard interne sur la possibilité d'ouverture des activités d'une SLA donc il faut travailler une procédure et mobiliser les RR.

Il faut vraiment poser une méthodologie de contrôle avec des schémas d'accueil par structure

Le CD valide la construction du schéma d'application du protocole à destination des SLA pour une communication par les canaux officiels en direction de toute l'association.

Le prêt garanti par l'état

Le CD réfléchit à cette opportunité. Il décide, au vu de notre trésorerie actuelle et de sa capacité de remboursement, de valider cette proposition à hauteur d'1 million d'euros.

Ce prêt d'un million d'euros sur une durée de cinq ans devra permettre de sécuriser la trésorerie de l'association. Dans les prochains mois, le CD proposera des mesures associées à cette demande de prêt.

Délibération 2020-05-08 : Demande de prêt garanti par l'Etat :

Le Comité Directeur, régulièrement réuni le 20 mai en visioconférence, prend acte que la pandémie de Covid19 et ses conséquences économiques, notamment le manque à gagner enregistré par l'Association, ont un impact important sur notre trésorerie. Le





Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 20 mai 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Comité Directeur décide de solliciter un prêt garanti par l'Etat. Ce prêt d'un million d'euros sur une durée de cinq ans devra permettre de sécuriser la trésorerie de l'Association. Dans les prochains mois, le Comité Directeur proposera des mesures associées à cette demande de prêt. Le Délégué Général est chargé de la mise en œuvre dans le cadre de sa délégation de pouvoir et de déléguer si besoin, de signer tout acte et pièce, et en général, faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.

8 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents*

*Conformément à l'ordonnance n°2020-427 du 15 avril 2020 (Etat d'urgence sanitaire) les votes de la délibération ont eu lieu par voie électronique après que l'ensemble des membres du Comité Directeur a pu prendre connaissance des enjeux et des débats liés à cette délibération



Scouts et laïques
www.eedf.fr